

## Compte rendu de la séance du vendredi 19 avril 2013

Présents : VEYSSIERE Michel, SOUQUET Pierre, GALIN Marcel, PAPAIX Martine, GRANIER Lucien, ROGALLE Bernadette, BONNET Marie-Anne, AMIEL Marie-Cécile, PAPAIX Yvan.

Absents excusés : MAURETTE Jean-François.

Secrétaire de séance : BONNET Marie-Anne.

### Ordre du jour:

- 1/ Adoption du compte-rendu du précédent Conseil Municipal.
- 2/ Budget Principal : compte administratif et compte de gestion 2012.
- 3/ Budgets annexes : compte administratif et compte de gestion 2012.
- 4/ Budget Principal et budgets annexes : Affectation du résultat 2012.
- 5/ Approbation des subventions aux associations 2013.
- 6/ Vote du taux des taxes d'imposition 2013.
- 7/ Examen et vote du budget principal et des budgets annexes 2013.
- 8/ Composition et répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire.
- 9/ Convention avec le groupement pastoral de Coumebière concernant la cabane du Laquet.
- 10/ Convention avec l'association DPC pour le projet station trail.
- 11/ Programme SDCEA : mise en souterrain BT chemin des thermes et Camesa.
- 12/ Questions diverses.

### 1/ Adoption du compte-rendu du précédent Conseil Municipal.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### 2/ DE 2013 0011 : Budget Principal : compte administratif et compte de gestion 2012.

Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer avant le 30 juin de l'année N + 1 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le maire.

Considérant que, pour ce faire, le maire doit quitter la séance et être remplacé par Mr GRANIER. Monsieur le Maire demande à Mr GRANIER, Adjoint chargé des finances, de présenter le résultat de gestion 2012 pour le budget principal, en accord avec le compte de gestion de la Trésorerie Générale :

2012	Dépenses	Recettes	Résultat de l'année
Investissement	497 726.39	278 104.63	- 219 621.76
Fonctionnement	216 182.08	372 178.03	+ 155 995.95

	Résultat clôture 2011	Autofinancement affecté à l'investissement en 2012	Résultat de l'exercice 2012	Résultat de clôture 2012
Investissement	- 96 456.25	+ 124 188.19	- 219 621.76	- 191 889.82
Fonctionnement	+ 124 188.19	+ 124 188.19	+ 155 995.95	+ 155 995.95
Solde	+ 27 731.94	0	- 63 625.81	- 35 893.87

Voir en annexe le détail

En 2012 les ressources d'investissement d'un montant de 402 292.82 € se décomposent comme suit : 31% d'autofinancement, 26% en subventions reçues et 0% de remboursement de fonds de compensation de TVA et 44% pour un appel de fonds sur emprunt de 175 000 €

Elles ont été affectées pour 453 435.25 € (soit 91%) à l'investissement, pour 44 291.14 € (soit 9%) au remboursement en capital des emprunts.

Les principales opérations effectuées concernent l'église (85 710 €), les aménagements pour partie de réseaux pluvial voirie centre et eau du village (85 710 €), les aménagements paravalanche rte du col de Latrape (68 146 €), les acquisitions foncières (14 975€), l'enfouissement des réseaux ( 48.337€) et les autres aménagements (grille église, Castelminier, divers).

La section de fonctionnement en dépense est en baisse de 4.5% vs 2011 soit un gain de 10 057 €.

Les recettes sont en accroissement de 21 751 € (+6.2%).

Où cet exposé, après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- **D'adopter** le Compte Administratif 2012.
- **D'adopter** en suivant le Compte Administratif annexe du CCAS non utilisé en 2012.

Vote à l'unanimité des membres présents.

### **3/ DE 2013 0013: Budgets annexes : compte administratif et compte de gestion 2012.**

Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer avant le 30 juin de l'année N + 1 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par M le maire.

Considérant que, pour ce faire, le maire doit quitter la séance et être remplacé par Mr GRANIER.

Monsieur le Maire demande à Mr GRANIER, Adjoint chargé des finances, de présenter le résultat de gestion 2012 pour le budget annexe régie camping,

En l'absence de la réception définitive du compte de gestion non transmis pour accord par la Trésorerie Générale d'Oust, nous émettons les réserves correspondantes, sachant qu'un pré contrôle a été auparavant effectué :

2012	Dépenses	Recettes	Résultat de l'année
Investissement	9.171.38	2.535.00	- 6.636.38
Fonctionnement	86.753.78	114.615.89	+ 27.862.11

	Résultat clôture 2011	Autofinancement affecté à l'investissement en 2012	Résultat de l'exercice 2012	Résultat de clôture 2012
Investissement	- 9.265.49	+ 9.265.49	- 6.636.38	- 6.636.38
Fonctionnement	+ 46.779.08	- 9.265.49	+ 27.862.11	+ 65 375.70
Solde	+ 37.513.59	0	+ 21.232.73	+ 58.739.32

Voir en annexe le détail

Avec un Chiffre d'affaire de 112 000 €, l'activité du camping municipal est en progression de +6% versus Budget Primitif 2012 et de +20% versus 2011.

Depuis 2009, les gains générés sont toujours affectés :

- au plan de rénovation.

Les investissements ont portés sur la rénovation des sanitaires hivers, la rénovation des chalets et achat d'outillage.

Oui cet exposé, après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- **D'adopter** le Compte Administratif 2012.

Vote à l'unanimité des membres présents.

#### **4/ DE 2013 0010 : Budget Principal et budgets annexes : Affectation du résultat 2012.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du résultat constaté au compte de gestion 2012:

##### Budget Communal

	Résultat clôture 2011	Autofinancement affecté à l'investissement en 2012	Résultat de l'exercice 2012	Résultat de clôture 2012
Investissement	- 96 456.25	+ 124 188.19	- 219 621.76	- 191 889.82
Fonctionnement	+ 124 188.19	+ 124 188.19	+ 155 995.95	+ 155 995.95
Solde	+ 27 731.94	0	- 63 625.81	- 35 893.87

Il propose l'affectation suivante des résultats :

1°) Le résultat négatif constaté cumulé de la section d'investissement est affecté au compte D001 = - 191 889.82 € de la section d'investissement du BP 2013.

2°) L'excédent constaté de la section de fonctionnement est affecté au compte de recette 1068 soit 155 995.95 de la section d'investissement.

##### Budget annexe Camping

	Résultat clôture 2011	Autofinancement affecté à l'investissement en 2012	Résultat de l'exercice 2012	Résultat de clôture 2012
Investissement	- 9.265.49	+ 9.265.49	- 6.636.38	- 6.636.38
Fonctionnement	+ 46.779.08	- 9.265.49	+ 27.862.11	+ 65 375.70
Solde	+ 37.513.59	0	+ 21.232.73	+ 58.739.32

Il propose l'affectation suivante des résultats :

1°) Le déficit cumulé constaté de la section d'investissement est affecté au compte D001 = 6636.38 € de la section d'investissement du BP 2013.

2°) L'excédent cumulé de 65 375.70 constaté en 2012 de la section de fonctionnement est affecté pour partie au compte de recette 1068 soit 24.043.38€ de la section d'investissement et au compte R002 Recettes de fonctionnement BP 2011 pour 41 361.32€.

Il précise que la délibération n° 2012 013 affectant l'excédent constaté en 2011 de la section de fonctionnement pour partie au compte de recette 1068 soit 9 265.49 € de la section d'investissement et au compte R002 Recettes de fonctionnement pour 10.294.26 € doit être régularisé et ainsi libellés : « L'excédent constaté en 2011 de la section de fonctionnement est affecté pour partie, soit 9 265.49€, au compte de recette 1068 du BP 2012 de la section d'investissement et pour le solde au compte R002 Recettes de fonctionnement, soit 37.513.59 € »

Où cet exposé, après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **Approuve** les deux propositions d'affectation des résultats
- **Approuve** la régularisation de la délibération n° 2012 013.

Vote à l'unanimité des membres présents.

### **5/Approbation des subventions 2013.**

Communication de la liste des subventions aux associations et approbation à l'unanimité (voir vote du budget)

Ses subventions sont identiques à celles dépensées en 2012 mais augmentées pour 5000€ chacune à destination des associations DPC ( Station de Trail) et pour la cabane du Troun.

Vote à l'unanimité des membres présents.

### **6/ DE 2013 0008 : Vote du taux des taxes d'imposition 2013.**

Pour le budget Primitif 2013, Monsieur le Maire :

**Propose** de maintenir pour le calcul des taxes directes locales les taux appliqués en 2012 soit :

Taux d'imposition pour la taxe d'habitation..... 9.71 %  
 Taux d'imposition pour le foncier bâti..... 11.73 %  
 Taux d'imposition pour le foncier non bâti.... 48.21 %  
 Taux d'imposition pour la taxe professionnelle 28.29 %

Où cet exposé, après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide :

**d'Approuver** pour 2013 les taux d'imposition cités ci-dessus.

Vote à l'unanimité des membres présents.

### **7/DE 2013 0012 : Budget Primitif Principal et Budget Primitif CCAS 2013.**

Monsieur le Maire **demande** à Mr GRANIER, Adjoint chargé des finances, de présenter le budget primitif 2013.

Fonctionnement

	Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement
Autofinancement de l'année prévu	105.000.00	
Crédits votés	269.349.95	374.349.50
<b>Total section fonctionnement</b>	<b>374.349.50</b>	<b>374.349.50</b>

## Investissement

	Dépenses investissement	Recettes investissement
Crédits votés	415.525.18	589.050.40
D001 report investissement 2010	191.889.82	
Reste à réaliser de l'exercice précédent	189.641.40	103.006.00
Part affectée à l'investissement		105.000.00
Total section d'investissement	797.056.40	797.056.40
<hr/>		
Total du budget	1.171.405.90	1.171.405.90

Voir en annexe le détail

### Commentaires sur le fonctionnement :

L'autofinancement prévisionnel est de 105.000 €. Il permettra de couvrir 13% des dépenses en investissement.

Dépenses. Elles sont estimées en hausse de 53 167 € et prennent en compte les subventions supplémentaires aux associations (10.000 €), l'impact des emprunts appelés en 2012 (13 500 €), les améliorations de services pour la médiathèque, l'agence postale et le secrétariat général ( 5.700 €), les retards de facturations d'assurance et d'énergie des années précédentes (8 100€), les dépenses en hausses du parc de tracteur, et diverses dépenses pour nouveaux contrat standard téléphonique et photocopieurs...

Recettes. Elles sont légèrement en hausse de 0.5% VS 2012

Les taux d'imposition communaux de 2013 et pour la part communale n'évolue pas. Les taux de 2012 sont conservés pour 2013..

### Commentaires sur l'investissement :

Cette année les principales dépenses d'investissement envisagées d'un montant de 469019 € HT concernent pour 197 722€ la fin de l'aménagement de l'ancienne école, l'église, la poursuite des travaux de voirie (haut du village centre et effacement des réseaux route des thermes et camesa), le chemin de la cascade, le programmes de traitement des points noirs paysagers et le solde des acquisitions foncières (centre équestre, Reynaud).

Les prêts engagés seront appelés ou complétés à hauteur de 295 500€. Les prêts complémentaires seront pris selon l'échéancier des dépenses, le financement du court terme de la TVA et du paiement des subventions.

En 2013 les ressources d'investissement prévisionnelles d'un montant de 797 056 € se décomposent ainsi : 20% d'autofinancement, 27% en subventions reçues, 37% de prêt à appeler ou contracter et 3% de remboursement de fonds de compensation de TVA.

Elles ont été affectées pour 554 570 € TTC (soit 92%) à l'investissement, pour 50 596 € (soit 8%) au remboursement en capital des emprunts.

Où cet exposé, après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- **D'adopter** le Budget Primitif 2013.
- **D'adopter** en suivant le Budget Primitif annexe du CCAS 2013 pour lequel 136.76€ de dépenses d'alimentation sont affectées.

Vote à l'unanimité des membres présents.

## **DE 2013 0014 : Camping : Budget Primitif Annexe 2013.**

Monsieur le Maire **demande** à Mr GRANIER, Adjoint chargé des finances, de présenter le budget primitif annexe du camping pour 2013.

### Fonctionnement

	Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement
Excédent de l'année 2012 affecté		41.361.32
Crédits votés	158.347.32	127.986.00
Autofinancement 2013 affecté à l'investissement	11.000.00	
Total section fonctionnement	169.347.32	169.347.32

### Investissement

	Dépenses investissement	Recettes investissement
Crédits votés	19.700.00	4.822.00
D001/R1068 investissement 2012	6.636.38	24.014.38
report déficit et son financement		
Reste à réaliser de l'exercice précédent	13.500.00	
Autofinancement 2013 affecté à l'investissement		11.000.00
Total section d'investissement	39.836.38	39.836.38

Total du budget	209.183.70	209.183.70
-----------------	------------	------------

Voir en annexe le détail

Commentaires sur le fonctionnement :

L'activité est soumise au régime de TVA. Le personnel prévu est un directeur à l'année et un agent technique en contrat pour 9 mois.

Dépenses. La maîtrise des coûts restent la règle. Ceci permet avant tout d'assurer les excédents nécessaires à la remise à niveau et la pérennité du camping.

Recettes. Elles sont en accroissement de 12 % par rapport à 2012.

Commentaires sur l'investissement :

L'excédent prévisionnel 2013, de 11.000.00 € et la réaffectation du résultat de fonctionnement permettront de couvrir les dépenses en investissement prévues (rénovation toiture sanitaire, Gouttières et arrêts de neige, Parking, équipement campings et chalets...).

Où cet exposé, après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- **D'adopter** le Budget Primitif Annexe du camping 2013.

Vote à l'unanimité des membres présents.

## **8/ DE 2013 0009 : Composition et répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire.**

Monsieur le Maire :

**Expose** la proposition du Conseil Communautaire réuni le 02 avril 2013 relative au nombre et à la

répartition des Conseillers Communautaires par commune pour 2014.

La répartition strictement égalitaire n'est plus possible (2 délégués par commune actuellement) car elle doit tenir compte de la population municipale de chaque commune. Il est donc proposé :

- communes de moins de 200 habitants : 1 délégué (Couflens et Sentenac d'Oust)
- communes de 200 à 500 habitants : 2 délégués (Aulus-les-Bains, Soueix-Rogalle, Ustou)
- communes de plus de 500 habitants : 3 délégués (Ercé, Oust, Seix)

Soit au total : 17 délégués.

Où cet exposé et après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **Adopte** la proposition du Conseil Communautaire.

Vote à l'unanimité des membres présents.

### **9/ Convention avec le groupement pastoral de Coumebière concernant la cabane du Laquet.**

Adoption à l'unanimité des membres présents sur les principes et les orientations qui seront précisés dans la convention.

### **10/ Convention avec l'association DPC pour le projet station trail.**

Adoption à l'unanimité des membres présents sur les principes et les orientations qui seront précisés dans la convention.

### **11/DE 2013 0015 : Programme SDCEA : mise en souterrain BT chemin des thermes et Camesa.**

Lucien Granier, premier adjoint :

**Informe** du projet « Effacement des lignes Basse Tension /Eclairage Public/France Télécom » sur le Chemin des thermes et Camesa. Les travaux envisagés consistent à enfouir les fourreaux nécessaires à l'effacement des lignes. Une faible partie de ce réseau restera aérien et sera installé sur les façades.

Précise que ces travaux ne concernent pas l'effacement des réseaux, rive gauche, en amont du pont du midi. Ces travaux sont concernés par une future opération en relation avec les travaux du SMDEA (Syndicat Mixte Des Eaux et Assainissements).

Précise que ces travaux seront assurés par la société Gabarre pour le compte du SDCEA à partir de Mai 2013 selon le planning prévisionnel.

**Propose** d'accepter :

- La pose et l'achat des candélabres pour un montant de 13.730€ . Cette dépense est prévue au Budget Primitif 2013 bénéficiant d'une subvention de 6100 € attribuée par le SDCEA.
- L'inscription dans le programme SDCEA Tr C 2012 à 100% financée par le SDCEA à hauteur de 58 000 €.

Où cet exposé, après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **Approuve** ces propositions.

Vote à l'unanimité des membres présents.

## 12/ Questions diverses.

### 1/Collecte des ordures ménagères.

Marcel GALIN, responsable du personnel technique informe le conseil municipal qu'à compter du mois d'octobre jusqu'au mois de mars (période d'hiver) les employés communaux effectueront 2 relèves des ordures ménagères et les déchets recyclables au lieu de 3 actuellement. Nous vous communiquerons prochainement les nouveaux jours de collecte.

### 2/Terrain de tennis.

Marcel GALIN informe le conseil municipal que le terrain de tennis endommagé représente un danger pour autrui et propose donc d'interdire son accès par le biais d'une signalisation. Une étude de rénovation du site est lancée.

### 3/Eau potable.

Martine PAPAIX, adjointe au maire relève la mauvaise qualité de l'eau et demande au Conseil Municipal de la mandater pour approfondir ce sujet.

### 4/ DE 2013 0016 : Demande de subvention FDAL 2013.

Monsieur le maire :

**Propose** de déposer au titre du FDAL 2013 les dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Général suite à l'inscription dans le budget de la commune de 2013 de l'opération suivante :

Plan de réfection des berges du Garbet.

Les travaux consistent à refaire le mur de soutènement en partie effondré et à consolider la partie déstabilisée. Il nécessite une réfection notamment en phase de basse eau.

Présente le plan de financement suivant :

Travaux	Montants HT	Montant TTC	Taux	Financement	Organisme
Travaux prévus	20 000,00	23 920,00	40%	8 000.00	FDAL 2013
Total	20 000.00	23 920.00	40%	8.000.00	

Où cet exposé, après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- **D'adopter** la proposition.
- **D'accorder** le mandat à Monsieur le maire pour déposer les dossiers de subvention.

Vote à l'unanimité des membres présents.

VEYSSIERE Michel	SOUQUET Pierre
GALIN Marcel	PAPAIX Martine
GRANIER Lucien	ROGALLE Bernadette
BONNET Marie-Anne	AMIEL Marie-Cécile
PAPAIX Yvan	MAURETTE Jean-François Absent

Compte-rendu affiché le 4 juin 2013 à la porte de la mairie, conformément à l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales.